

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 11482
Numéro SIREN : 819 775 305
Nom ou dénomination : ELA SAINT OUEN

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2022 sous le numéro de dépôt 37723

ELA SAINT OUEN
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

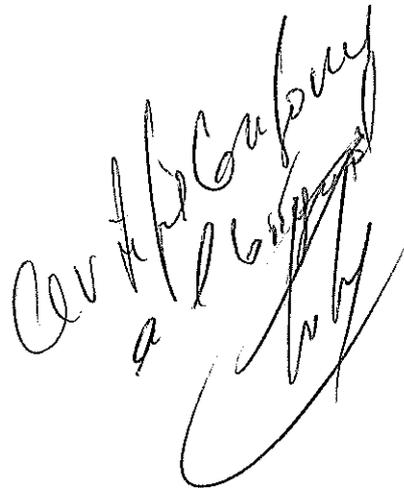
COMPTES ANNUELS

ET

ANNEXE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Cabinet ANGEL & Associés
40, rue du Fer à Moulin
75005 Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Certifié conforme' and 'Lahoucine EL AOUI', written in a cursive style.

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI mention manuscrite « Certifié conforme » et signature

- BILAN ACTIF -

ELA SAINT-OUEN

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N			N-1
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	82 626		82 626	82 626
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	131 943	80 887	51 056	65 941
Autres immobilisations corporelles	86 596	57 301	29 295	38 249
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participation évaluées selon méthode équivalence				
Autre participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 774		13 774	13 774
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	314 939	138 189	176 750	200 590
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	152 000		152 000	166 568
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	418 524		418 524	28 524
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	122 814		122 814	71 132
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	3 527		3 527	
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	696 865		696 865	266 225
TOTAL ACTIF GENERAL	1 011 804	138 189	873 615	466 815
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :			31 626,20	31 626,20
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

ELA SAINT-OUEN

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 10000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 881	1 881
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	115 464	81 656
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-351 759	33 808
Situation Nette	-224 414	127 345
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-224 414	127 345
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avance conditionnées		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur manuels affectés		
Fonds dédiés sur donations et legs		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	383 987	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	383 987	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 243	49 050
Emprunts et dettes financières divers (3)	362 641	44 563
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 515	153 434
Dettes fiscales et sociales	54 964	76 544
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 679	3 679
Produits constatés d'avance		12 200
TOTAL DETTES	714 042	339 470
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	873 615	466 815
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à Plus d'un an	
	à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :	714 041,94	290 420,06
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

ELA SAINT-OUEN

du 01/01/2021 au 31/12/2021

			Total	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises	1 643 454		1 643 454	1 727 889
Production vendue - biens				
Production vendue - services	12 200		12 200	12 200
Chiffre d'affaires net	1 655 654		1 655 654	1 740 089
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			9	4
Total des produits d'exploitation I (1)			1 655 663	1 740 093
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 102 085	1 339 925
Variation de stock (marchandises)			166 568	4 987
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			127 967	123 140
Impôts, taxes et versements assimilés			4 691	3 706
Salaires et traitements			163 004	161 002
Charges sociales			33 212	39 274
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			25 240	26 990
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisions				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions			383 987	
Autres charges			4	343
Total des charges d'exploitations II (2)			2 006 757	1 699 367
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-351 094	40 726
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				

- COMPTE DE RESULTAT -

ELA SAINT-OUEN

du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Total	N-1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)	665	964
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)	665	964
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-665	-964
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-351 759	39 763
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-310
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		-310
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		310
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		6 265
BENEFICE OU PERTE	-351 759	33 808
Renvois:		
(1) Dont Produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) Dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) Dont crédit-bail mobilier :		
(3) Dont crédit-bail immobilier :		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ELA SAINT-OUEN

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 873 615€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte nette comptable de -351 759€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux

Aucun évènement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Informations relatives au bilan

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

En l'absence d'amortissement du fonds de commerce (avant 2016), un test de dépréciation annuel est réalisé.

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Fond Commercial	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	82 626	-	-	-	-	82 626
Total Immobilisations Incorporelles (I)	82 626	-	-	-	-	82 626
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	131 943	-	-	-	-	131 943
Installations générales, agencements, aménagements divers	59 949	-	-	-	-	59 949
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 247	-	1 400	-	-	26 647
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	217 139	-	1 400	-	-	218 539
Total Général (I + II)	299 765	-	1 400	-	-	301 165

Amortissements

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	112 949	25 240	-	138 189
TOTAL	112 949	25 240	-	138 189

Durées d'amortissement

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Dépréciations

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Financières	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Dépréciation Actif Immobilisé	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CUMP.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits à Recevoir

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		-

État des Créances

ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		13 774	-	13 774
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	4 326	4 326	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	10 427	10 427	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		403 770	403 770	-
Charges constatées d'avance		3 527	3 527	-
Totaux		435 824	422 050	13 774

Disponibilités

Valeurs Mobilières de Placement	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	122 814	71 132
Total	122 814	71 132

PASSIF

Capitaux propres

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	100	100,00

Provisions pour Risques et Charges

PROVISIONS	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immos	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	383 987	-	383 987
TOTAUX	-	383 987	-	383 987

État des Dettes

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	+ 1an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	18 243	18 243	-	-
Emprunts et dettes financières divers	100 000	100 000	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	274 515	274 515	-	-
Personnel et comptes rattachés	26 852	26 852	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	18 801	18 801	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	6 218	6 218	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	3 093	3 093	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	262 641	262 641	-	-
Autres dettes	3 679	3 679	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	714 042	714 042	-	-

Charges à Payer

Charges à Payer :		Montant
Congés payés	Congés payés	26 542
	Charges sociales	6 824
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	-
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	3 093
	Divers	-
Total		36 459

COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	1 643 454	-	1 643 454
Production	Biens	-	-
	Services	12 200	12 200
Chiffre d'affaires total	1 655 654	-	1 655 654

Impôts sur les sociétés

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	-351 759			
Résultat Exceptionnel	-			
Total	-351 759	-	-	-

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Néant.

Autres Informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

L'effectif moyen est de 9 salariés.

ELA SAINT OUEN
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{ER} AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 1^{er} août,

A 14 heures,

Les associés de la société ELA SAINT OUEN, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Lhassane EL AOUI, titulaire de 25 actions en pleine propriété,

Monsieur Lahoucine EL AOUI, titulaire de 25 actions en pleine propriété,

La société FONCIERE ELA, titulaire de 25 actions en pleine propriété,

Monsieur Lahcen EL AOUI, titulaire de 25 actions en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lahoucine EL AOUI, Président associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.



En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -351 759,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-351 759,00 euros
Le report à nouveau antérieur	115 463,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -236 296,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.



Le Président

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI / Initiales pages 1 à 3 et signature page 4.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized oval shape with a smaller, more complex signature inside it.

ELA SAINT OUEN
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 1^{ER} AOUT 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -351 759,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-351 759,00 euros
Le report à nouveau antérieur	115 463,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -236 296,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.



TROISIEME RÉSOLUTION

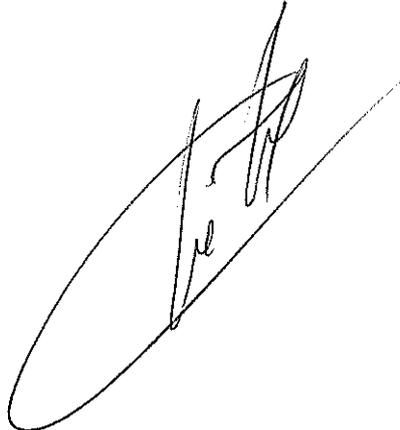
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le Président

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI / Initiales page 5 et signature page 6.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname, enclosed within a large, hand-drawn oval. The signature is slanted to the right.

ELA SAINT OUEN
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 141, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS
819 775 305 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{ER} AOUT 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -351 759,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-351 759,00 euros
Le report à nouveau antérieur	115 463,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -236 296,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 août 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

Instructions pour signature : Lahoucine EL AOUI / Mention manuscrite « Certifié conforme » et signature sur page 7.

